

*Questions orales***L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT**

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre, un collègue de l'Ouest.

L'industrie du vêtement emploie 90 000 Canadiens, dont plus de 7 000 dans ma province, le Manitoba. Dans les quatre provinces de l'Ouest seulement, la valeur des marchandises qu'elle produit s'établit à plus d'un demi milliard de dollars.

Cependant, elle est menacée par l'Accord de libre-échange et le gouvernement veut maintenant la ruiner avec la TPS. Comme cette industrie est exemptée de la taxe sur les ventes des fabricants, la TPS représente une taxe totalement nouvelle pour elle.

Le ministre lui dira-t-il comment elle pourra survivre au libre-échange et à la TPS?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, premièrement, mon collègue de Winnipeg dénature les faits. L'industrie du vêtement paye la taxe sur les ventes des fabricants de bien des façons, notamment quand elle achète du matériel, comme le matériel de communications, par exemple.

Je pourrais citer une longue liste de taxes qu'elle paie actuellement mais qu'elle n'aura plus à payer après l'entrée en vigueur de la TPS. Elle gagnera au change.

Quant à l'Accord de libre-échange, nous travaillons en étroite collaboration avec nos fabricants canadiens pour déterminer les types de produits qu'ils peuvent utiliser et les droits de douane qu'ils paient sur ces produits. J'ai une grande confiance dans notre industrie du vêtement et de la mode.

Elle fait d'importantes percées aux États-Unis. Par exemple, le vice-président de Cambridge Clothing me disait l'autre jour qu'il remporte beaucoup de succès à New-York et que la mode canadienne s'y vend bien. L'avenir de cette industrie me paraît donc brillant.

M. Harvard: Peut-être le ministre aimerait-il aller dire cela aux Canadiens lors des rassemblements anti-taxe qui ont lieu dans le pays.

L'AGRICULTURE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, peut-être faudrait-il adresser ma question au vice-premier ministre cette fois-ci. Elle porte sur la TPS mais concerne l'agriculture.

L'année 1990 risque d'être une année de désastre pour les agriculteurs. Le gouvernement ne pouvait choisir un plus mauvais moment pour sabrer dans les programmes d'aide agricole. Beaucoup de débouchés déclinent dans le monde, et les prix sont bas. Voilà que le gouvernement s'amène avec sa TPS, qui est bien le pire des coups. Ce pourrait être le coup de grâce.

Comment le gouvernement peut-il chercher à faire adopter cette taxe cruelle alors que l'économie canadienne s'oriente vers la récession et que l'agriculteur canadien est en si mauvaise posture?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, peut-être serait-il préférable que le député lui-même et tout le monde se mettent au courant de la réalité de la TPS et de ses applications dans le domaine de l'agriculture. Comme il le sait ou devrait le savoir, elle ne s'applique pas à l'agriculture.

M. Harvard: Les agriculteurs sont des consommateurs.

M. Mazankowski: En fait, elle va avoir un effet favorable sur le prix des intrants utilisés par l'agriculture. Leur prix va baisser, avec la mise en application de la TPS à 7 p. 100, parce. . .

M. Harvard: Parlez-nous des prix à la consommation.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, s'il veut bien se la boucler quelques instants, je vais lui donner une réponse.

Une voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je n'avais aucune intention insultante, comme le député le sait.

M. le Président: La parole est au ministre, et j'espère que le reste de sa réponse ne fera pas violence à la crédibilité.

M. Mazankowski: Je ne voulais pas laisser passer l'occasion d'éclairer le député sur quelques points. Actuellement, si un agriculteur achète une camionnette, il paie 13,5 p. 100 en taxe sur les ventes des fabricants. S'il achète un camion, il y a une taxe de vente de 13,5 p. 100.